

La militarisation de la jeunesse en Belgique



SERVICE
FOR
PEACE



La militarisation de la jeunesse en Belgique

1. Franken, T. (2025) Vision stratégique de la Défense 2025. [Document officiel]. Ministère de la Défense. Disponible sur : <https://www.mil.be/media/lmb-b1azb/vision-strategique-2025-integral.pdf> [Consulté le 27 avril 2026].

Depuis le début de l'investiture du gouvernement Arizona, une lettre a été envoyée à 149 000 mineur·e·s de 17 ans pour les inviter à faire un « service militaire volontaire » ; des militaires continuent d'investir les écoles primaires et secondaires, les centres commerciaux et les réseaux sociaux ; la médecine de guerre devient une matière obligatoire dans le cursus de médecine ; les universités cartographient les chercheur·euse·s prêt·e·s à orienter leurs recherches dans le domaine militaire.

Ces faits ne sont pas des signaux d'alarme isolés, mais bien les manifestations visibles d'un processus systématique et déli-
béré de militarisation de la jeunesse belge. Dans un contexte européen de réarmement accéléré et sous l'impulsion de la coalition fédérale Arizona (2025–2029), la Belgique déploie une stratégie sans précédent de rapprochement entre l'institution militaire et la société civile. Comme la « vision stratégique » du ministre de la défense (Théo Franken) le prétend : « la Belgique et l'Europe [n'auraient] d'autre choix que de réapprendre à parler le langage de la guerre ».¹

Cette note vise donc à travailler la question suivante : Dans quelle mesure les politiques publiques belges actuelles constituent-elles un processus structuré de militarisation de la jeunesse, et par quels dispositifs institutionnels ce processus opère-t-il ?

Pour donner des éléments de réponse, ce travail définit d'abord la militarisation de la jeunesse comme phénomène multidimensionnel qui dépasse le seul recrutement militaire (I). Il analyse ensuite des vecteurs concrets de cette militarisation, le recrutement direct et les campagnes de sensibilisation (II), l'intégration de logiques militaires dans l'enseignement secondaire (III), les stages et activités ciblées à destination des jeunes (IV), la militarisation du supérieur et de l'université (V) et enfin la stratégie médiatique déployée pour façonner les représentations de la jeunesse (VI).

L'ensemble de ces dispositifs dessinent une logique d'État cohérente qui vise non pas à mobiliser ponctuellement, mais transformer durablement les normes, les imaginaires et les trajectoires des nouvelles générations.





La militarisation
de la jeunesse,
c'est quoi ?

2. De Wever, B. (2025) Accord de gouvernement fédéral 2025-2029. [Document officiel]. Gouvernement fédéral de Belgique. Disponible sur : https://www.belgium.be/sites/default/files/resources/publication/files/Accord_gouvernemental-Bart_De_Wever_fr.pdf [Consulté le 27 avril 2026].

3. Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale (IHOES) (2025) La militarisation de la jeunesse en Belgique. Étude n° 2025-3. Je-meppe-sur-Meuse : IHOES. Disponible sur : https://www.ihoes.be/PDF/Etude2025-3_VF.pdf [Consulté le 27 avril 2026].

4. Voir par exemple : Centre de Crise National (2025) Faites un plan. [En ligne]. Disponible sur : <https://centredecrise.be/fr/que-pouvez-vous-faire/faites-un-plan> [Consulté le 27 avril 2026].

La militarisation, qui peut être entendue de manière individuelle et collective, est un processus qui vise à rendre un individu ou une collectivité propre à satisfaire les demandes de l'armée, les besoins militaires. Pour poursuivre cet objectif, l'État diffusent des valeurs, des pratiques et des représentations issues du monde militaire au sein de la société civile. Il réoriente les budgets et les priorités politiques vers le militaire. Il organise une présence symbolique et concrète plus large et répandue de l'armée.

Comme nous le verrons, les jeunes sont des cibles directes de politiques spécifiques de militarisation, via notamment la création du service militaire volontaires ou par des mécanismes mis en place dans les écoles et les universités. Les jeunes sont donc surexposé.e.s à la militarisation puisqu'ils et elles sont, en même temps, témoins de la militarisation de la société « des adultes » (pensons notamment à l'organisation du premier salon bruxellois de l'armement en mars 2026, au redéploiement des militaires en rue, aux présentations répétées et médiatisées de « kits de survie », aux campagnes de communication politique sur l'imminence d'une guerre, etc).

Le gouvernement de Bart De Wever appelle sa politique de militarisation, la « culture pansociétale de la sécurité » ou, à d'autres endroits, l'« esprit de défense ». Le gouvernement définit cette « culture » comme une « exigence » qui : « *implique des forces armées crédibles et dissuasives, une base industrielle de défense robuste capable de soutenir un conflit de haute intensité, ainsi qu'une société résiliente, informée et mobilisée autour des enjeux de sécurité et de souveraineté* »² Il s'agit donc d'une « nouvelle culture » qui doit imprégner l'ensemble de la société, centrée sur l'armée et le militaire.

On le verra, cette « culture » tend déjà à occuper une place croissante dans les trajectoires proposées aux jeunes, en intégrant l'univers militaire dans des dispositifs perçus comme neutres ou formatifs. De ce fait, la militarisation vise une transformation progressive des normes, des représentations et des dispositifs institutionnels, contribuant à la diffusion d'un « esprit de défense » au sein de la population en général, et de la jeunesse en particulier³. Ces pratiques façonnent dès le plus jeune âge des individus socialisés à la menace, contribuant à une militarisation insidieuse des mentalités.⁴

La suite de la note présente plusieurs politiques de militarisation de la jeunesse mises en place en Belgique. Certaines sont neuves, d'autres existent depuis plusieurs années. Il faut rappeler à ce sujet qu'en dehors de la dimension exceptionnelle de la militarisation portée par l'Arizona, des processus de communication entre l'armée et la société ont toujours existé. Ceux-ci rappellent, notamment, que l'armée a systématiquement un besoin concret de recrutement (de militaires de carrière, de civil-e-s et de réservistes) et met donc un certain nombre de processus en place pour tenter de remplir ses besoins.

Rappelons, ceci dit, qu'en termes de recrutement aussi, les objectifs du gouvernement Arizona ressortent de l'extraordinaire. Ils visent l'engagement de 14.800 militaires, 6.600 réservistes et 4.800 civils à l'horizon 2029.



Le « service
militaire
volontaire » :
la pièce centrale

5. Le Conseil d'État, l'Autorité de protection des données et le SPF Intérieur ont tous souligné la violation de l'article 22 de la Constitution, notamment dû à l'accès aux données personnelles de citoyens et citoyennes belges, avec la circonstance aggravante qu'il s'agit de données de mineure.s d'âge.

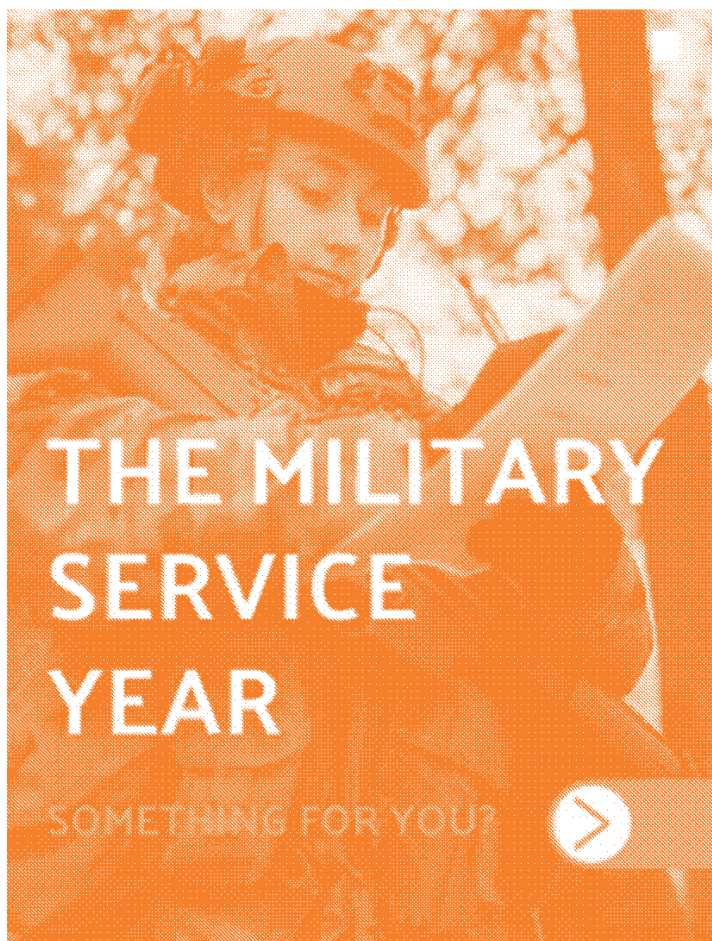
6. Küntzler, M. (2025) « Jeunesse et Défense : les objectifs et controverses du nouveau service militaire en Belgique ». GRIP, 15 décembre. Disponible sur : <https://www.grip.org/jeunesse-et-defense-les-objectifs-et-controverses-du-nouveau-service-militaire-en-belgique> [Consulté le 27 avril 2026].

Le « service militaire volontaire » est une création du gouvernement Arizona ; même s'il rappelle l'existence du service militaire obligatoire en Belgique, suspendu depuis 1992.

Présenté comme « une opportunité d'engagement et de formation », ce « service militaire volontaire » propose d'accueillir 500 à 1000 jeunes par an, à partir de septembre 2026, pour qu'ils et elles suivent une formation d'un an dans et par l'armée. Ce service militaire est très bien rémunéré (+ de 2000€ nets par mois), soulignant la priorité qu'en fait le gouvernement.

Malgré les objectifs relativement modestes (entre 500 et 1000 jeunes par an), le gouvernement Arizona a décidé, de manière complètement disproportionnée (et anticonstitutionnelle⁵), d'adresser un courrier directement aux 149.000 mineur.e.s de 17 ans vivant en Belgique pour leur annoncer ce service militaire et les y inviter. Le gouvernement Arizona a fait voter une loi en septembre 2025 qui prévoit d'envoyer ce courrier chaque année pendant au moins 10 ans.

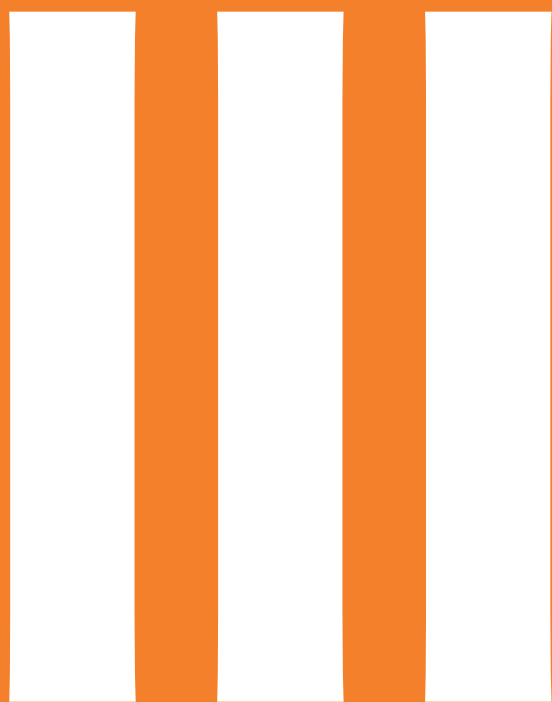
Ce courrier début comme ceci : « *Félicitations ! L'année prochaine, tu fêteras tes 18 ans. C'est une étape importante dans ta vie et un moment où tu feras des choix pour ton avenir* ». On retrouve ensuite, dans cette lettre, les arguments habituels du recrutement, qui minimisent la dynamique militaire pour mettre en avant des arguments empruntés à l'imaginaire du scoutisme : la camaraderie, la formation, l'épanouissement personnel ainsi que la recherche d'aventures et d'actions : « *L'année de service militaire est une occasion unique de t'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel et de créer des liens d'amitié pour la vie* »⁶.



Cette initiative sans précédent marque un tournant dans la manière dont l'État s'adresse à la jeunesse. Derrière une présentation officielle neutre et informative, cette démarche directe de communication vers les jeunes mineur.e.s participe à banaliser l'institution militaire en l'intégrant dans les choix de vie dès le plus jeune âge. Le fait que ce courrier soit porté par les plus hautes autorités de l'État, et maintenu malgré de nombreuses critiques institutionnelles, souligne qu'il s'agit bien d'un choix politique assumé. En inscrivant l'armée dans le quotidien des jeunes et en la présentant comme une réponse légitime aux incertitudes actuelles, ces dispositifs contribuent à redéfinir progressivement les repères collectifs, en donnant à la logique militaire une place de plus en plus centrale dans les trajectoires et les imaginaires.⁷

7; Santkin, U. (2025) « Que se cache-t-il derrière la lettre aux jeunes pour le service militaire volontaire ? » Le Soir, 9 novembre. Disponible sur : <https://www.lesoir.be/709962/article/2025-11-09/que-se-cache-t-il-derriere-la-lettre-aux-jeunes-pour-le-service-militaire> [Consulté le 27 avril 2026].

La première édition de ce « service militaire volontaire » signale le peu d'engouement de la jeunesse belge à s'engager dans l'armée. En effet, environ 7500 jeunes ont participé aux séances d'information organisées par l'armée dans tout le pays et 3300 jeunes ont finalement porté leur candidature. Cela ne représente qu'environ 2% des jeunes à qui le gouvernement a adressé les 149 000 courriers. Et ce, malgré la promesse d'un salaire attractif.



**L'école au
service de la
militarisation
de la jeunesse :
L'option
« métiers de la
sécurité » dans
l'enseignement
secondaire**

8. SIEP (s.d.) Formation : Aspirant-e aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité (fiche n° 498). [En ligne]. Disponible sur : <https://formations.siep.be/formation/fiche/sec/498/> [Consulté le 27 avril 2026].

9. Franken, T. (2025) Vision stratégique de la Défense 2025. [Document officiel]. Ministère de la Défense. Disponible sur : <https://www.mil.be/media/lmb-b1azb/vision-strategique-2025-integral.pdf> [Consulté le 27 avril 2026].

10. Ibid.

11. Le Soir (2022) « École : une formation dès la 4e secondaire aux métiers de l'armée ». Le Soir, 13 mai. Disponible sur : <https://www.lesoir.be/442045/article/2022-05-13/ecole-une-formation-des-la-4e-secondaire-aux-metiers-de-larmee> [Consulté le 27 avril 2026].

La dynamique de militarisation de la jeunesse se traduit également par l'institutionnalisation de filières scolaires orientées vers les métiers de la sécurité. L'exemple le plus évident est la création de l'option « *métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité* », proposée dans 37 écoles en Belgique (16 écoles NL, dont une à BXL et 21 écoles FR, dont 2 à Bruxelles). Environ 550 élèves belges suivent cette option chaque année, depuis son institution en 2021.

Le programme destiné aux élèves de 4e, 5e et 6e années de l'enseignement secondaire qualifiant comporte plusieurs cours directement orientés vers les métiers de la sécurité et de la « défense ». Les modules proposés dans cette option⁸ entraînent une spécialisation précoce vers des logiques militaires ou para-sécuritaires.

Dans sa « Vision stratégique de la Défense 2025 », le ministre de la défense Theo Francken insiste sur la nécessité à l'horizon 2026 de poursuivre, étendre et développer ce cycle d'enseignement des métiers de la sécurité dans l'ensemble des communautés⁹. Selon ses termes : « L'éveil des vocations et le renforcement du sens de l'engagement chez les jeunes seront intensifiés ».¹⁰

35 % des cours sont assurés directement par le personnel de la Défense. La plupart des autres sont dispensés par des professionnels d'autres secteurs de la sécurité. Cette formation participe donc directement à la construction de trajectoires professionnelles liées aux institutions sécuritaires. Elle s'inscrit dans un contexte où plusieurs milliers de postes sont à pourvoir dans l'armée, contribuant ainsi à aligner progressivement les logiques éducatives sur les besoins de recrutement de ces secteurs¹¹, que ce soit dans le public ou dans le privé.

C'est d'ailleurs d'abord les besoins du secteur privé qui étaient poursuivis par l'introduction de cette filière. Initialement en effet, dès l'année scolaire 2009-2010, une 7e année de spécialisation AMPS (Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité) a été mise en place. Elle permettait aux diplômé.e.s d'obtenir les certifications de gardiennage (donc de travailler pour des entreprises de sécurité privée). Le tournant majeur a été engagé dès la rentrée scolaire 2022, avec le lancement de l'option « Aspirant-e aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité » (AMDPS). Désormais accessible dès la 4e secondaire dans plusieurs établissements, cette filière ne se contente plus d'une spécialisation tardive, mais propose un véritable parcours dès le deuxième degré pour formater les jeunes aux carrières de la police, de l'armée et de la sécurité privée. D'après la circulaire qui institue cette nouvelle option dans le secondaire supérieur, elle est « *une opportunité que de nombreux partenaires souhaitent mettre à profit. L'objectif de la formation est de faire acquérir les compétences professionnelles et physiques nécessaires pour faciliter l'entrée sur le marché du travail dans les professions de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité.* ». La circulaire rappelle à ce sujet

12. Circulaire 8465 du 10/02/2022 « Option de base groupée « Aspirante aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité » : Programmation, organisation et sanction des études https://galililex.cfwb.be/sites/default/files/im-ports/49635_000.pdf

13. Ibid.

que plus de 4 000 postes sont vacants et que « *les besoins des secteurs concernés continueront à croître dans les années à venir* »¹²

L'introduction de cette nouvelle option participe de manière puissante à une normalisation des logiques de contrôle, de contrainte ou d'usage de la force, au détriment d'autres approches éducatives plus réflexives ou citoyennes. De plus, l'importance horaire accordée à ces disciplines se fait nécessairement au détriment d'autres matières, jugées moins « utiles » au développement intellectuel des élèves. Elle limite de manière mécanique le développement de l'esprit critique et de la compréhension des enjeux politiques et sociaux liés précisément aux questions de sécurité et de défense.

Des exercices grandeur nature dans les couloirs de l'école

Des exercices militaires sont régulièrement effectués dans les écoles. Ils incluent bien souvent la participation des élèves et sont toujours organisés durant les horaires scolaires. A titre d'exemples, des militaires ont mené en 2016 un exercice anti-terroriste dans une école primaire à Han-Sur-Lesse, au cours duquel ils appréhendaient trois terroristes fictifs et évacuaient 130 élèves. Après l'exercice, les militaires ont organisé une exposition de leur matériel à destination des enfants. Ce type d'exercice avec figurants, hélicoptères et tirs à blanc a été reproduit en 2018 et 2019 dans des écoles à Glons, Malmedy ou Rochefort. Des exercices de ce type sont également organisés dans les établissements secondaires.

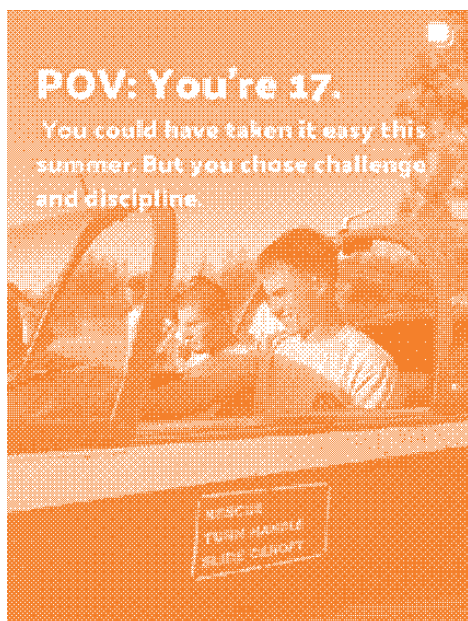
Finalement, l'intégration croissante de l'institution militaire dans le champ éducatif témoigne d'un processus d'institutionnalisation du lien entre armée et jeunesse. Loin de se limiter à des interventions ponctuelles, cette dynamique s'inscrit dans une logique plus structurelle où l'école devient un espace de manipulation des jeunes au profit des enjeux de défense et de sécurité. À travers des dispositifs pédagogiques, des partenariats institutionnels et la présence directe d'acteurs militaires et sécuritaires dans les établissements, se diffuse cet « esprit de défense », entendu comme une disposition civique dépassant le cadre strictement militaire. Cette évolution interroge le rôle de l'école, traditionnellement envisagée comme un espace neutre et réflexif, désormais partiellement intégrée à des logiques de préparation aux enjeux sécuritaires contemporains¹³.

IV

Les stages
à la défense
et activités
destinées à la
jeunesse

14. Infor Jeunes (s.d.) « Tu connais les Stages Jeunes à la Défense ? » [En ligne]. Disponible sur : <https://inforjeunes.be/stages-jeunes-a-la-defense/> [Consulté le 27 avril 2026].

Les stages à la Défense, accessibles dès 16 ans, permettent aux jeunes de découvrir la vie militaire dans un cadre présenté comme formateur. Ces expériences, souvent décrites comme des activités de découverte ou de cohésion, participent néanmoins à familiariser précocement les jeunes avec les codes, les pratiques et les valeurs de l'institution militaire.



15. Composante Terre belge – 1er bataillon de Liège (1213LI) (s.d.) [Page Facebook officielle]. Disponible sur : <https://www.facebook.com/1213LI> [Consulté le 27 avril 2026].

Elles contribuent ainsi à inscrire cette dernière dans le paysage des possibles, à un moment clé des choix d'orientation.¹⁴ Ces stages ont vu leurs nombres de places décupler entre 2021 et 2024 (de 61 à 191 stagiaires).

16. L'Avenir (2024) « En stage chez les militaires spadois, 36 jeunes sont entrés dans la peau de soldats ». L'Avenir, 9 août. Disponible sur : <https://www.lavenir.net/regions/verviers/spa/2024/08/09/en-stage-chez-les-militaires-spadois-36-jeunes-sont-entres-dans-la-peau-de-soldats-photos-video-KC-MJSEXGRFDNTH7FB3F7OUOAZM/> [Consulté le 27 avril 2026].

Durant ces « stages de l'infanterie junior », les jeunes sont placés dans des situations purement militaires et reçoivent un diplôme encourageant la continuité dans l'armée.¹⁵ Ces stages sont revendiqués par la Défense comme une manière « sportive » de découvrir le monde de l'infanterie moderne. Ils sont présentés comme une immersion dans le quotidien militaire, caractérisé, selon eux, par « la discipline, l'action, l'esprit d'équipe et une camaraderie unique ». Il s'agit là d'une définition singulière du métier de soldat d'infanterie moderne, qui ne saurait évidemment se réduire à ces seuls aspects. Cette mise en scène attractive, qui s'apparente à un mouvement de jeunesse ou à une forme de scoutisme militarisé, est récurrente. Elle transparaît notamment dans le titre d'un article de L'Avenir : « En stage chez les militaires spadois, 36 jeunes sont entrés dans la peau de soldats ».¹⁶

17. Défense belge (s.d.) Stage G11 – Infantry Junior. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.mil.be/fr/nous-rejoindre/stages-jeunes/g11-infantry-junior/> [Consulté le 27 avril 2026].

Ces stages s'adressent à des adolescents âgés de 16 à 20 ans, de nationalité belge, et sont payants (120 euros).¹⁷

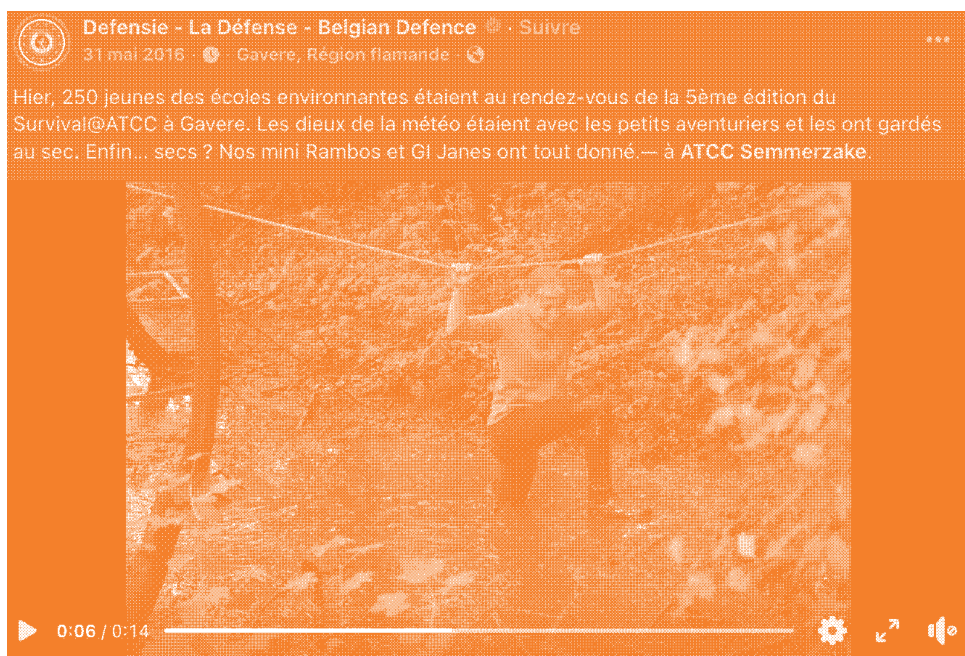


18. Des Ballons et des Ailes (s.d.) « Hélicoptère A109 au sol ». [En ligne]. Disponible sur : <https://www.desballonsetdesailes.be/programme/helicoptere-a109-au-sol/> [Consulté le 27 avril 2026].

L'armée organise (ou participe à l'organisation) de stages et d'activités à destination de la petite enfance également. On peut citer, par exemple, la participation de l'armée au « festival des ballons et des ailes » au Roeulx. Lors de la dernière édition, l'armée y a déployé un hélicoptère A109 accompagné de son personnel avec un objectif clair de recrutement, durant un festival visant pourtant principalement les enfants.¹⁸



La Défense organise également des camps d'entraînement pour enfants, présentés comme des parcours ludiques et éducatifs, mais qui reprennent en réalité des codes, des pratiques et des imaginaires directement issus du monde militaire. Sous couvert d'activités proches des mouvements de jeunesse, ces dispositifs entretiennent une confusion entre éducation civique et préparation militaire, contribuant à banaliser très tôt l'univers militaire et à l'ancrer dans les expériences de socialisation des plus jeunes.



Afin de toucher le public jeune, l'armée organise également des journées portes ouvertes (notamment le 4e bataillon et le 1ère brigade) et propose des stands dans différents événements publics via lesquels il est possible de manipuler des armes et du matériel militaire, comme le montre les images qui suivent (issues de la page Facebook officielle de la composante Terre de l'armée belge).





V

La militarisation
de l'université

19. « La technologie et le savoir comme armes : La militarisation de l'université », <https://serviceforpeace.be/fr/la-technologie-et-le-savoir-comme-armes-la-militarisation-de-luniversite/>

20. La Libre Belgique (2026) « Des militants pressent la VUB de couper tout lien avec une société d'armement israélienne ». La Libre Belgique, 18 mars. Disponible sur : <https://www.lalibre.be/dernieres-de-peches/2026/03/18/des-militants-presentent-la-vub-de-couper-tout-lien-avec-une-societe-darmement-israelienne-VGX42ERJZRADTO-QCGR4H5VXSIM/> [Consulté le 27 avril 2026].

La militarisation de la jeunesse en Belgique se manifeste également par une évolution progressive des missions de l'université et de la recherche fondamentale. Progressivement, les établissements d'enseignement supérieur deviennent des acteurs intégrés à la logique militaire.

Les universités relèvent essentiellement de la compétence des communautés. Mais le gouvernement fédéral use de ses prérogatives pour influencer sur les politiques communautaires. C'est ainsi notamment que l'Arizona a créé un fonds visant notamment à financer la recherche dans le domaine militaire (un fonds dont les financements proviennent également de la Commission européenne) ou qu'il s'efforce d'harmoniser les stratégies régionales de recherche et d'investissement dans les technologies militaires. Par exemple, Belspo (le Service public fédéral pour la politique scientifique) lançait à la mi-janvier 2026, son appel à projets dans le cadre du DEFRA (Defence-related Research Action) visant à « développer et renforcer davantage les liens entre la Défense, les institutions nationales de recherche et l'industrie ». Cet appel à projets est structuré autour de neuf thèmes de recherche pour lesquels « les candidats peuvent proposer des recherches pertinentes pour la défense ». Le budget dégagé pour l'année 2026 : 26 millions d'euros.

Afin de préparer son personnel aux futures demandes de recherche dans le domaine militaire, des universités belges, comme celles de Gand ou de Louvain-la-Neuve, ont lancé en 2025 une cartographie de leurs chercheurs et chercheuses disposé.e.s à réorienter leurs recherches vers le militaire.¹⁹

Dans le même temps, les communautés et les régions encouragent aussi leurs industries et leurs établissements d'enseignement supérieur à collaborer. En 2024, une chaire de recherche a été créée à l'Université de Liège en collaboration avec des entreprises du secteur militaire (notamment l'entreprise d'armement Thalès). En 2026, les étudiants de la VUB stigmatisaient la collaboration de l'université avec l'entreprise israélienne d'armement OIP-Elbit Systems.²⁰

De son côté, la Flandre souhaite rattraper son retard à l'aide de son « Plan flamand de défense » (VDP, 2025). Un plan doté d'un milliard d'euros pour renforcer le tissu militaro-industriel flamand. Les universités y jouent un rôle explicite.

VI

La présence
et propagande
médiatique

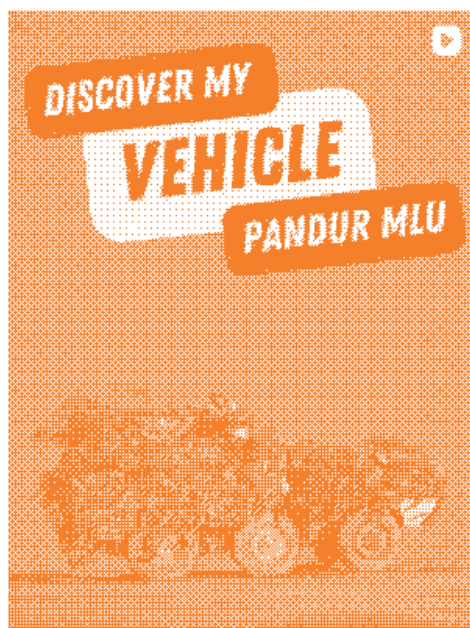
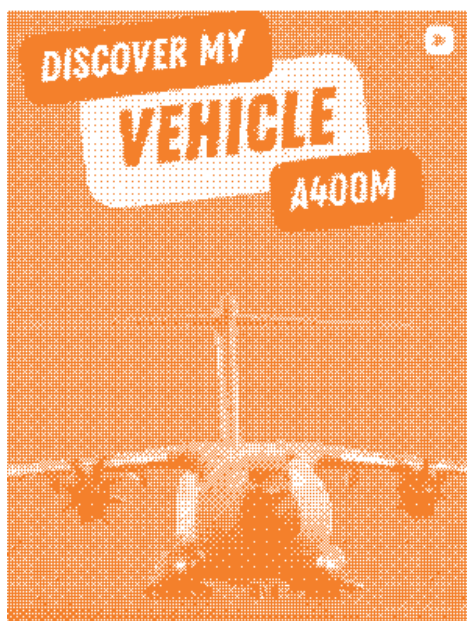
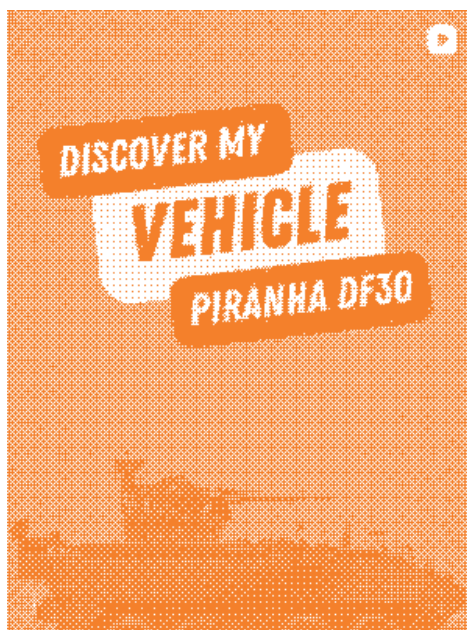
21. Le Soir (2025) « La Défense alloue des millions d'euros à son budget publicitaire ». Le Soir, 24 février. Disponible sur : <https://www.lesoir.be/657445/article/2025-02-24/la-defense-al-loue-des-millions-deuros-son-budget-publicitaire> [Consulté le 27 avril 2026].

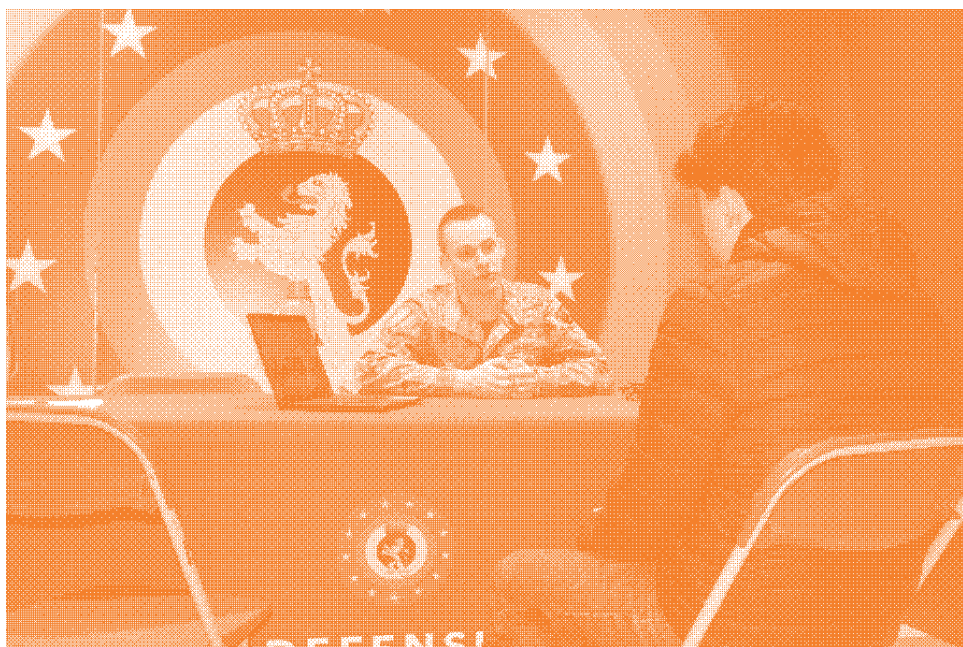
22. Défense belge [@defensie.be] (2025) [Publication Instagram – Discover my vehicle]. Disponible sur : https://www.instagram.com/p/DV_Bn9eDtE2/ [Consulté le 27 avril 2026].

23. Défense belge [@defensie.be] (2025) [Publication Instagram – formation sportive]. Disponible sur : <https://www.instagram.com/p/DVd-wMvDkZM/> [Consulté le 27 avril 2026].

Afin de toucher des publics variés, cette « culture pansociétale de la sécurité » profite d'une médiatisation particulièrement importante. L'armée belge (et donc le gouvernement fédéral) a en effet alloué un budget de 15 millions d'euros en publicité entre 2023 et 2025.²¹

Dans les campagnes qui ciblent spécifiquement les jeunes, la Défense réalise de nombreuses vidéos sur les réseaux sociaux en reprenant des concepts populaires dans ce groupe-cible comme, par exemple, sa campagne virtuelle « *discover my vehicle* », où l'armée met en avant différents métiers par le biais des véhicules utilisés²². Systématiquement, ces campagnes de communication soulignent l'aspect sportif et aventureux et l'esprit de camaraderie²³.





24. Le Soir (2024) « Défense : les recruteurs de l'armée investissent un centre commercial de Tournai ». Le Soir, 10 janvier. Disponible sur : <https://www.lesoir.be/560371/article/2024-01-10/defense-les-recruteurs-de-larmee-investissent-un-centre-commercial-de-tournai> [Consulté le 27 avril 2026].

25. Composante Terre belge (s.d.) [Page Facebook officielle]. Gouvernement belge – Défense. Disponible sur : [facebook.com/belgischelandmacht](https://www.facebook.com/belgischelandmacht) [Consulté le 27 avril 2026].

26. <https://researchportal.rma.ac.be/fr/projects> (Consulté le 28/08/2026)

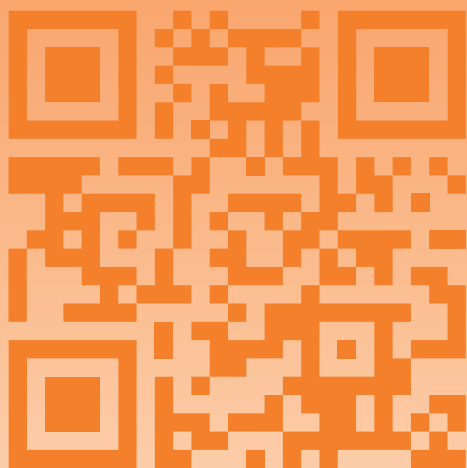
La Défense se rend également dans les centres commerciaux et artères fréquentées avec des « pop-up stores » où elle présente les métiers de l'armée. Des armes démilitarisées peuvent parfois y être manipulées²⁴. À titre d'exemple, on peut citer le pop-up store organisé sur l'esplanade de Louvain-la-Neuve, ouvert de midi à 20h²⁵.

De manière plus inédite, les institutions militaires semblent vouloir désormais concentrer leurs efforts de communication spécifiquement sur le recrutement de la génération Z (les personnes nées après les années 2000). L'école royale militaire participe ainsi à un groupe de travail interne à l'OTAN créé récemment pour suivre cette question du recrutement de la jeunesse (le groupe de travail NATO HFM SAS-208). Dans ce cadre, l'école royale militaire lance, par exemple, un programme de recherche intitulé « Recrutement de la génération Z et effectifs de la Défense belge ». Cette recherche s'organise du 01 octobre 2026 au 30 septembre 2030. L'objectif de ce projet de recherche est d'affronter « *les challenges dans l'attraction, le recrutement et le maintien des générations plus jeunes au sein de la Défense belge, particulièrement la Génération Z. Cette recherche veut analyser les attentes générationnelles au sein de la Défense et développer des recommandations politiques ciblées. [...] Les conclusions viseront à renforcer les stratégies de recrutement, à réduire le taux de départs et à améliorer les mesures de fidélisation.* »²⁶

Toutes les évolutions présentées dans cette note (et toutes celles, nombreuses, qui sont absentes de cette synthèse) doivent être replacées dans un contexte international marqué par une reconfiguration des priorités sécuritaires, souvent interprétée comme un retour des logiques de puissance et de confrontation.

Toutefois, cette lecture du contexte tend à privilégier des réponses centrées sur le renforcement des capacités militaires, au détriment d'approches alternatives fondées sur la prévention des conflits, la diplomatie et la coopération internationale. Dans cette perspective, la montée des tensions, notamment en Europe, est mobilisée pour légitimer une réinscription accrue de la défense dans les politiques publiques, y compris dans des sphères aux missions émancipatrices, comme l'école. Le développement et le renforcement de dispositifs de sensibilisation et de mobilisation de la jeunesse dépassent les seuls objectifs de recrutement de l'armée. Ils participent à une normalisation progressive du recours à l'institution militaire, contribuant à diffuser une culture stratégique orientée vers la sécurité armée plutôt que vers des logiques de paix et de résolution non violente des conflits.

Pour plus d'informations
(actions, publications, ...) :



 **serviceforpeacebe**
contact : serviceforpeace@cnapd.be